

Memento Le schéma de la communication (Jakobson)

- Précisions
- Application au code de la route

1. Précisions

1.1. Les éléments constitutifs de l'acte de communication

Jakobson fait un recensement des six éléments nécessairement impliqués dans tout acte de communication — ce sont, dans ses termes, l'émetteur, le récepteur, le canal, le code, le contexte, le message.

• **l'émetteur** — on l'appelle aussi «**locuteur**» (en cas de communication linguistique orale), «**scripteur**» (communication écrite) — on dit aussi — sans que cela revienne vraiment au même — «**source**» (en théorie de l'information), «**énonciateur**» (théorie de l'énonciation), «**destinateur**» (narratologie). Il s'agit de toutes façons de l'instance qui produit le message et qui dans le cas le plus courant peut en être tenue pour responsable. C'est à l'émetteur qu'est rapportable l'intention de communication, dont la présence nous place en sémiologie de la communication (vs de la signification), et qui fait que nous aurons, dans un message, de véritables signes (vs indices) empruntés à un code.

En y regardant de plus près on s'aperçoit que, davantage qu'une personne concrète, l'émetteur est un «**rôle**» qui peut être dissocié et réparti entre plusieurs maillons de ce qui constitue alors une «**chaîne d'émetteurs**». Une telle chaîne peut être plus ou moins complexe et il est difficile d'établir une terminologie a priori qui serait adaptée à des cas parfois fort singuliers. Cependant il est dans tous les cas très utile de distinguer entre

- l'instance qui ne serait responsable que de la production concrète du message, mais non de son contenu (ce peut être un émetteur «**mécanique**», comme le répondeur téléphonique (annonce) — mais pas forcément — cas des porte-parole — tous les «**supports**», dans le vaste domaine des médias, sont des émetteurs de ce premier type, chargés seulement de la diffusion de messages élaborés par d'autres) — c'est ce type d'émetteur qui détermine le **canal** de réception.

- et l'instance qui est responsable de la teneur du message (le contenu). Je propose de réserver le terme **d'énonciateur** à ce deuxième cas. Tous les autres maillons de la chaîne ne sont que des relais de celui-là. C'est en effet à lui que l'on attribue l'intention de communication, et c'est lui qui en principe contrôle la **référence** («**contexte**», dit Jakobson) du message.

- un autre sous-rôle assez fréquemment distinct des deux précédents et aisément repérable est celui de la «**mise en signes**» d'un message plus ou moins préconçu — c'est ce dont se chargent les rédacteurs, conseils en communication, concepteurs divers (agences de publicité par exemple). Ce type d'émetteur s'occupe principalement de la manipulation du ou des **codes** en vue de l'élaboration d'un message adapté à l'intention de communication de l'énonciateur «**responsable**», qu'il représente.

NB — dans le cas de l'échange verbal, auquel se réfère implicitement Jakobson, tous ces sous-rôles fusionnent et sont tenus par la même personne.

• **le récepteur** — selon le cas (voir plus haut) allocutaire, lecteur, but, énonciataire, destinataire. Il s'agit de l'instance qui reçoit le message. Il ne s'agit pas forcément d'un individu — un message peut très bien avoir plusieurs récepteurs (simultanés ou non). Comme pour l'émission, on pourrait distinguer des sous-rôles relativement au canal (récepteurs divers (radio, TV, ...), répondeur téléphonique de nouveau (messages) — secrétaires...), au code (interprètes, mais on peut aussi les considérer comme des réémetteurs), et au référent (dernier et principal maillon de la chaîne de réception — celui qui se préoccupe de retrouver l'intention de communication de l'émetteur) — mais ces distinctions, bien qu'elles correspondent à des faits réels, sont très marginalement exploitées dans la typologie des communications, qui se concentre plutôt sur l'émetteur.

On peut faire en revanche une distinction extrêmement utile, qui n'a pas son pendant du côté de l'émission, entre

- récepteurs effectifs (tous ceux qui, mis en présence du message, sont amenés à le décoder), qui peuvent être «non concernés», voire illégitimes, clandestins, ...

- et récepteurs ciblés, auxquels le message est véritablement adressé. C'est à ce dernier type que l'on pourrait réserver le terme de **destinataire**. Dans le cas de communications médiatiques ou s'adressant à la cantonade, le ciblage du destinataire réellement visé peut être crucial, surtout s'il doit s'auto-sélectionner, ce qui est fréquent (publicités, codes de la route), et il fait souvent l'objet d'un travail spécifique lisible à l'intérieur du message (marques d'adresse, etc.).

NB la terminologie proposée pour désigner les deux partenaires ultimes d'une communication (énonciateur et destinataire) n'est pas symétrique, mais elle correspond me semble-t-il à l'usage le plus répandu et qui demande le moins d'élucidation.

- **le canal** ou «contact». Le canal correspond à la voie matérielle qu'emprunte le message pour circuler de l'émetteur au récepteur. On distingue généralement les différents canaux selon la modalité sensorielle qui est sollicitée chez le récepteur. L'ouïe (canal auditif), la vue (canal visuel) sont chez l'homme les principaux, mais on peut également exploiter le toucher (canal tactile cf le cas du braille), et beaucoup plus marginalement l'odorat (canal olfactif cas des parfums) et le goût (canal gustatif, fonctionnant la plupart du temps en couple avec le précédent)

- généralement un code donné entretient des relations privilégiées avec un canal particulier (par exemple code gestuel canal visuel), mais dans certaines situations de communication on peut être contraint de «changer de canal». Ainsi le langage verbal, lié au départ au canal auditif, peut aussi donner lieu à des messages exploitant le canal visuel (communications écrites). Le transcodage consiste précisément à adapter le code utilisé au canal de communication effectivement disponible, lorsque celui-ci diffère de celui pour lequel sont «thibillés» au départ les signes que l'on veut utiliser

- un même message peut exploiter simultanément plusieurs canaux on parle alors de communication **multicanale** (par exemple communications audio-visuelles deux canaux, auditif et visuel)

- les différents canaux ne présentent pas les mêmes avantages du point de vue de la communication, en particulier en ce qui concerne le degré de proximité imposée entre les partenaires, la possibilité de présenter ou non simultanément plusieurs informations, etc.

- **le code** il s'agit du système de signes dans lequel sont prélevés ceux qui vont constituer le message. Le code utilisé doit en principe partagé par les partenaires de la communication, ce qui leur permet de se comprendre. Mais en pratique chacun possède sa propre version du code et la superposition n'est que partielle heureusement nous sommes toujours en mesure de remanier notre version du code, et d'essayer de la faire partager à l'autre, et réciproquement (voir plus loin la fonction dite **métalinguistique**).

- l'existence d'un code est donc un préalable de l'acte de communication il s'agit d'un ensemble de signes potentiellement utilisables — ensemble généralement subdivisibles en sous-ensembles les paradigmes —, contrairement au message, qui consistent en un ensemble de signes effectivement utilisés ensemble (mis en syntagmes)

- un même message peut emprunter ses signes à plusieurs codes distincts on peut alors parler de communications **pluricodiques** (les panneaux du «code de la route» en fournissent un exemple, puisque certains exploitent conjointement code iconique (image) et code linguistique à noter que pluricodique n'implique pas multicanal, puisqu'on demeure dans ce cas dans la modalité visuelle)

• **le contexte** ou le «**réfèrent**», terme de loin préférable, et qui a l'avantage de marquer la correspondance avec la fonction dite «**référentielle**», qui lui est reliée. Le **réfèrent**, donc, est ce sur quoi porte le message, ce dont il parle. Il n'est absolument pas envisageable en dehors d'une situation de communication particulière.

NB On doit dire la même chose du célèbre «**triangle sémiotique**» (Signifiant / Signifié / Réfèrent), en dépit de toutes les utilisations qui en sont fréquemment faites pour décrire les signes hors usage effectif. Si l'on est rigoureux, on reconnaîtra dans les deux premiers termes (Signifiant et Signifié) l'association régie par le code, qui définit donc les signes et dans le troisième terme, la réalité mise en correspondance avec un ou plusieurs signes lors d'une communication particulière. Le terme de **réfèrent** dans le triangle sémiotique et dans le schéma de Jakobson désigne donc une seule et même chose. On peut considérer que le triangle sémiotique n'est qu'un «**gros plan**» sur une partie de ce schéma (réfèrent + code).

• **le message** il s'agit de l'ensemble particulier de signes (choisis au sein d'un ou plusieurs codes) qu'adresse l'émetteur au récepteur — à ne pas confondre donc avec l'information qu'il a l'intention de lui communiquer, comme on risquerait de le faire en se fondant sur un sens courant du mot message. Il faut prendre ici le terme comme un concept, qui signifierait «**ensemble fini et adressé d'éléments porteurs d'information**»

- le message est composé d'un ou plusieurs syntagmes
- comme les signes qui le composent, il est à deux faces une face signifiante et une face signifiée

1.2. Remarques rapides sur les fonctions de la communication

Il s'agit de fonctions remplies par les messages, que Jakobson distingue en fonction de l'élément constitutif de l'acte de communication (parmi les six définis ci-dessus) qui est sollicité de manière privilégiée par le message considéré. Par souci de clarté dans l'illustration Jakobson donne des exemples d'énoncés réalisant une seule fonction principale, mais il est important d'avoir à l'esprit que la plupart des messages **cumulent** plusieurs de ces fonctions, sans qu'on puisse toujours ni d'ailleurs ne doive les hiérarchiser. On peut rencontrer des variantes terminologiques dans la dénomination de ces fonctions (en gras, la plus courante)

- message centré sur l'émetteur (ou plutôt sur la manière dont il transmet son état dans le discours) : fonction **expressive** ou émotive (réalisation type l'interjection type «**Ah**», «**Mélas**»)

- message centré sur le récepteur (ou plutôt sur sa sollicitation par le discours) fonction **conative** (réalisation type ordres et questions)

- message centré sur le canal (sur son ouverture) fonction **phatique** ou de contact (réalisation type «**Allo**»)

- message centré sur le code (explicitant le code employant ou sollicitant une explicitation, le tout à l'aide de signes empruntés à ce même code par exemple une question portant sur le français et formulée en français) fonction **métalinguistique** ce dernier terme ne convient à proprement parler que lorsque l'on a affaire à des messages linguistiques. Toutefois nombreux sont ceux qui doutent de la capacité d'autres codes que les langues à s'élucider eux-mêmes ou à mettre en scène les règles de leur fonctionnement, et il est vrai que cette capacité, si on peut en déceler des traces ailleurs que dans des messages linguistiques, est au mieux embryonnaire. Quoi qu'il en soit il conviendrait dans ces cas-là de parler plutôt d'énoncés «**méta-iconiques**», s'il s'agit d'images, «**méta-gestuels**», s'il s'agit de gestes, etc., le terme neutre étant «**méta-sémiotique**» (réalisation type la définition)

- message centré sur le réfèrent (c'est-à-dire communiquant une information à propos de quelque chose) fonction **référentielle** ou informative ou dénotative ou cognitive (réalisation type les assertions)

- message centré sur le message (sur le matériau même du message, autrement dit les signes qui le constituent, dont les deux faces peuvent faire l'objet d'un travail plus ou moins ostensible) fonction **poétique**, ou rhétorique, ou stylistique, ou rhétorico-ludique (réalisation type la

paronomase, c'est-à-dire un jeu délibéré sur les ressemblances sonores fortuites entre mots). NB le terme de «rhétorique» présente l'avantage sur celui de «poétique» de ne pas faire référence à un genre discursif précis (la poésie), ce qui peut abuser sur la généralité de cette fonction.

Toutes ces fonctions ne sont pas d'importance équivalente la fonction référentielle en particulier est un préalable à la plupart des autres, qui peuvent en être considérées comme des variantes (par exemple message à fonction métalinguistique message qui prend pour référent le code etc.). On ne s'étonnera donc pas de la retrouver très souvent, combinée aux autres.

2. Application rapide au code de la route

Une telle application présuppose que l'on considère non pas le code de la route en général (comme ensemble de signaux) mais une situation de communication où ce code est mis en œuvre (par exemple un panneau donné installé au bord d'une route). Cela étant, toutes les situations de communication routières partagent un certain nombre de traits généraux. Il s'agit en effet

- de communications unilatérales (non symétriques), où l'émetteur n'est jamais récepteur ni le récepteur émetteur les réactions attendues des récepteurs sont comportementales et non communicatives

- de communications «différées», dont les messages sont émis en permanence indépendamment de l'intention active de leur émetteur aussi bien que de la présence effective de leur récepteur (traits partagés par toutes les communications à support spatial, écrites par exemple)

- de communications «aléatoires», émettant tous azimuts, le destinataire ayant la tâche de s'autosélectionner (d'où, pour compenser, une grande importance des aspects phatiques dans la conception des signaux de ce code les panneaux doivent avoir une forte visibilité capable de solliciter l'œil le plus distrait)

• Les éléments constitutifs de la communication routière

- **l'émetteur** il s'agit d'une chaîne complexe, où l'on peut identifier au moins, de l'amont à l'aval, la Prévention Routière (énonciateur responsable), et un certain nombre d'émetteurs relais les divers designers et fabricants des panneaux, ainsi que les Ponts et Chaussées (qui les implantent sur les routes).

- **le récepteur** collectif. Les récepteurs effectifs sont n'importe qui croisera et verra un panneau sur une route et décodera son message. Les récepteurs ciblés (concernés destinataires) sont un sous-ensemble de ces récepteurs effectifs uniquement les automobilistes circulant sur la route dans le sens qui fait face au panneau (à l'exclusion des piétons, des automobilistes à l'arrêt ou circulant dans l'autre sens, etc.)

- **le canal** visuel dans le cas d'un panneau. Marginalement sonore (sonneries)

- **le code** l'ensemble des signaux connus sous le nom de «code de la route» (voir l'étude de Mounin à ce sujet). À noter que ce code, artificiel, est composite (iconique et verbal) et lui-même fabriqué à l'aide de plusieurs autres codes, préexistants (la langue) ou non (forme des panneaux)

- **le référent** varie pour chaque situation de situation considérée, et chaque message. Dans le cas d'un panneau de danger annonçant un fort virage, le référent est à la fois le virage lui-même ainsi que l'événement indésirable qui lui est potentiellement relié (sortie de route)

- **le message** varie également pour chaque situation de communication. Il est constitué d'un ou plusieurs signes, sachant que tel que le code est conçu, un signe peut former à lui seul un message (raison pour laquelle Mounin dit que les panneaux sont des «unités-messages»). Dans l'exemple précédent, le message est le panneau de danger lui-même.

• Les principales fonctions des messages

Tous les panneaux ont une fonction phatique très importante (par les couleurs tranchées, la netteté des contrastes, etc., bref par tout ce qui en eux attire visuellement l'attention). Tous sont porteurs d'une fonction référentielle dans la mesure où ils transmettent une information sur les conditions circulatoires (ou autres) particulières du lieu en avant-poste duquel ils sont implantés, notamment par leur icône centrale. Outre ces icônes centrales, les trois principales formes de panneaux peuvent être mises en relation avec un privilège de telle ou telle fonction

- panneaux carrés information seule (fonction référentielle dominante) ils sont comparables aux assertions

- panneaux ronds prescription, qu'il s'agisse d'interdiction ou d'obligation (fonction conative dominante) ils sont apparentés aux ordres

- panneaux triangles information plus suggestion de comportement (dosage équilibré de fonction référentielle et de fonction conative) ils sont apparentés aux conseils ou aux mises en garde.

Quant aux fonctions émotive et poétique, elles semblent (ce qui paraît logique) absentes dans ces communications plutôt sérieuses et subjectivement « neutres ».

Les relations de redondance existant à l'intérieur de certains panneaux (un énoncé linguistique venant paraphraser plus ou moins exactement l'icône) s'établissent entre codes différents et ne peuvent de ce fait être tenues pour des réalisations d'une fonction « méta ».